Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602269-20260428-D20260420-DE

COMMUNE de SAINT-MALO DE BEIGNON

Département du Morbihan

Séance du 28 avril 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le mardi 28 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MALO DE BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène HERRY, Maire.

Date de la convocation : 18 avril 2026

PRESENTS : Cécile DERAMOND, Corinne FARGUES, Jean-Paul FERCHAUD, Tugdual GATTÉ, Lydia GILLES, Pierre-Yves HERBERT, Marie-Hélène HERRY, Loïc LAVAREC, Jérôme MANSEAU, Adrien MEINARD, Florence NASSOY, Marie-Hélène NEVES, Eloïse OUFEROUKH, Laurence PESLIER, Bastien VIEUVILLE
ABSENTS EXCUSÉS : sans objet
ABSENTS : sans objet

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à élire un secrétaire. Corinne FARGUES est nommée secrétaire de séance.

DESIGNATION DES COMMISSAIRES A SOUMETTRE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS D 2026-04-20

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1650 relatif à la Commission Communale des Impôts Directs ;
Considérant que la mise en place de la Commission Communale des Impôts Directs est obligatoire dans chaque commune ;
Considérant que, pour les communes de moins de 1 000 habitants, cette commission est composée du maire ou de son adjoint délégué, président, et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants ;
Considérant que ces commissaires doivent être désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables proposée par le Conseil municipal de 24 noms à transmettre;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :
Décide de proposer une liste de contribuables en nombre double, soit 12 titulaires et 12 suppléants, appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs ;
Arrête la liste des contribuables suivante :

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602269-20260428-D20260420-DE

Commissaires proposés :
Pierre-Arnaud BORRELLY, Jean-Marc BOULO, Robert LE SAUX, Bertrand PERENNEC, Bernard BECKER, Pierrick PILORGET, Mickaël THEBAUD, Henri MAUVOISIN, Cécile DERAMOND, Corinne FARGUES, Jean-Paul FERCHAUD, David GARNIER, Tugdual GATTÉ, Lydia GILLES, Pierre-Yves HERBERT, Loïc LAVAREC, Sandrine LE BON, Jérôme MANSEAU, Adrien MEINARD, Florence NASSOY, Marie-Hélène NEVES, Eloïse OUFEROUKH, Laurence PESLIER, Bastien VIEUVILLE

Précise que cette liste sera transmise à la Direction départementale des finances publiques, qui procédera à la désignation définitive des commissaires ;
Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Marie-Hélène HERRY

Le Secrétaire de séance,
Corinne FARGUES

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal